



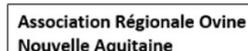
8èmes Journées Techniques Ovines

les 6 et 7 novembre 2018 - 87150 Cussac



Recueil des communications

Les JTO 2018 sont organisées par l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'Agriculture, Coop de France, Interbev Ovins, la Fédération Nationale Ovine, Races de France, la Bergerie nationale de Rambouillet, le CIIRPO et l'Association Régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de l'action Inn'Ovin.



Le méteil en grain, du semis à l'utilisation

Irène VEYSSIERE, Chambre d'Agriculture de la Haute Vienne, 2, avenue Georges Guingouin,
87017 LIMOGES CEDEX 1, irene.veyssiere@haute-vienne.chambagri.fr
Jonathan SICOT, Limovin/ABS, rue de Nexon, 87800 Limoges, technique.abs@gmail.com

1. Les règles au semis

Au niveau cultural, les méteils présentent plusieurs avantages : ils sont pourvoyeurs d'azote pour les animaux et pour le sol, économes en intrants, peu sensibles aux maladies et étouffants pour les adventices.

1.1 Viser la simplicité

Les recommandations sont les suivantes :

- à l'implantation, déchaumer, labourer puis semer au combiné à 3 cm de profondeur ;
- au niveau de la fertilisation, apporter 2 t de marne et 20 t de fumier à l'implantation puis 30 unités d'azote au printemps ;
- la conservation par la voie humide permet de maximiser la quantité de protéagineux dans le mélange. Pour une récolte en sec (taux d'humidité de 15% maximum), il faut privilégier la maturité des céréales pour une meilleure conservation.

1.2 Un mélange à plus de 30 % de protéagineux, debout à la récolte

Les espèces qu'il est recommandé de semer sont les suivantes :

- Céréales : blé, triticales, avoine (privilégier les semences fermières),
- Protéagineux : pois fourrager, vesce commune (en cas de semences fermières, penser à faire un test de germination).

Attention à rechercher des précocités identiques pour avoir une maturité conjointe.

Exemple de mélange, qu'il est préconisé de semer à 170 kg/ha : 60 kg de blé, 60 kg de triticales, 20 kg d'avoine, 20 kg de pois fourrager et 20 kg de vesce commune

Exemple de calcul de valeur alimentaire (sources : INRA et INOSYS)

Type	UFV	MAT (g)	PDIN (g)	PDIE (g)	Dose de semis (kg)	Proportion à la récolte (%)
Blé	1,02	121	70	89	40	8
Triticales	1,02	96	63	84	50	8
Avoine	0,71	98	61	61	10	18
Epeautre	0,99	100	90	99	50	4
Féverole	1,03	311	170	97	25	14
Vesce	1,05	246	158	112	15	48
Méteil	0,94	195	121	84	190	100

1.3 Un coût de revient de 535 à 650 € par ha

Le coût de revient se décompose ainsi :

1. Achat de semences : 175 € (60 € si céréales fermières)
2. Engrais : 105 €
3. Matériel : 276 € (pour l'implantation, la fertilisation et la moisson)
4. Main d'œuvre : 94 € (5h)

Au total, il est de 535 à 650 € par hectare.

2. Une vérification nécessaire de la valeur alimentaire

2.1 Un taux d'azote parfois insuffisant

Mélange de céréales et de protéagineux, les proportions des matières premières à la récolte sont différentes d'un mélange à l'autre pour une même composition au semis. En conséquence, vérifier que le méteil disponible est suffisamment riche pour équilibrer la ration est indispensable. Les céréales et protéagineux étant riches en énergie, cette composante de la valeur alimentaire ne pose pas de problème avec les métaux sauf si la proportion d'avoine dépasse 40 %. Par contre, récolter au moins 30 % de protéagineux (pois, vesce et/ou féverole) voire 40 % si le pois fourrager constitue le seul protéagineux est indispensable pour des agneaux finis en bergerie.

2.2 Une méthode simple

Pour connaître la valeur alimentaire d'un méteil, le comptage est une méthode simple et gratuite. La marche à suivre est la suivante. Dans un échantillon représentatif du méteil d'un kg environ, chacune des espèces est séparée puis pesée et exprimée en %. Le calcul des valeurs énergétiques et azotées du mélange est alors réalisé à partir des tables INRA et des différentes proportions identifiées.

2.3 Les solutions pour équilibrer le méteil

Si la valeur azotée du méteil n'atteint pas les valeurs attendues afin d'équilibrer la ration, plusieurs solutions sont possibles :

- ajouter un complémentaire azoté,
- ajouter un protéagineux,
- ajouter un tourteau d'oléagineux : colza, soja...,
- remplacer la paille ou le foin de graminées par un foin de légumineuses pures (luzerne, trèfle violet) ou bien de type graminées/légumineuses avec au moins la moitié de légumineuses.

Il est par ailleurs nécessaire d'équilibrer la ration en minéraux et d'assurer la couverture en vitamines. D'autre part, l'apport de chlorure d'ammonium limite les risques de lithiase urinaire (ou gravelle) est souhaitable pour les agneaux. Cet additif n'est pas autorisé en agriculture biologique.